

Archéologie

Objets, artefacts, voies, monuments et vestiges sont autant de traces qui témoignent des modes de vie et de l'organisation des civilisations qui nous ont précédés. L'archéologie étudie ces civilisations à partir de leurs cultures matérielles, mobilisant de nombreux savoirs et savoir-faire, de l'observation à l'interprétation, en passant par la restitution et l'enregistrement. En France, l'activité archéologique est réglementée par l'État, qui mène des opérations d'inventaire, d'étude, de prospection et de valorisation du patrimoine archéologique, et de contrôle des fouilles préventives ou programmées. Prescrites et autorisées par l'État, les opérations d'archéologie préventive visent à préserver le patrimoine préalablement à tout chantier d'aménagement ou d'infrastructure (urbanisme, voie ferrée, route, etc.), tandis que l'archéologie programmée répond à des objectifs de recherche scientifique indépendants des contraintes extérieures.

L'archéologie sous-marine

Le Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (Drassm), service à compétence nationale du ministère de la Culture, a pour mission de mettre en œuvre la politique de l'État en matière de gestion et de recherche archéologique à l'échelle du domaine public maritime national. Il explore, étudie, valorise et protège le patrimoine archéologique immergé de l'ensemble des eaux marines sous juridiction française. Il assure également une mission de conseil et d'accompagnement des chantiers archéologiques dans les eaux intérieures, notamment en matière de traitement du matériel et de la documentation recueillis. Doté d'équipements à la pointe de la technologie pour la détection et la robotique, il est une référence dans le milieu de la recherche archéologique sous-marine et contribue à la formation des futurs personnels scientifiques pour le ministère de la Culture et ses partenaires. Ses compétences lui confèrent un rôle de conseiller auprès de l'Unesco et il apporte régulièrement son expertise lors de missions internationales.

En 2023, les agents du Drassm ont instruit 92 opérations archéologiques subaquatiques et sous-marines ; ils ont eux-mêmes dirigé 30 chantiers. En matière d'archéologie préventive, dix diagnostics, dont deux en outre-mer, ont été prescrits et douze diagnostics, dont cinq en outre-mer, ont été réalisés. Une fouille préventive a été prescrite et deux ont été réalisées, en métropole.

À ce jour, le Drassm enregistre plus de 7 500 intégrations d'informations dans la carte archéologique nationale (inventaire cartographié des renseignements relatifs à l'archéologie sur le territoire national, administré par les services du ministère de la Culture, dont deux agents du Drassm pour le patrimoine sous-marin). En 2023, 34 biens culturels maritimes (BCM) ont été enregistrés : quatorze objets isolés et vingt gisements, dont un en outre-mer.

Parmi les BCM déclarés, 63 234 sont à ce jour inventoriés, soit 50 000 de plus en quatorze ans, depuis la création de la cellule de conservation préventive du Drassm, aujourd'hui dénommé pôle DSA (données scientifiques de la recherche) ; 118 703 documents sont associés à ces BCM. Ils sont conservés dans les vingt dépôts archéologiques gérés par le Drassm, répartis sur tout le territoire, ainsi que dans 240 autres dépôts administrés par des institutions partenaires ; 914 BCM ont été prêtés par le Drassm à l'occasion de treize expositions temporaires visitées par 152 029 personnes.

Le Drassm tend à enrichir la valorisation de ses recherches auprès des publics. En 2023, la Journée du Drassm, cycle annuel de présentations organisé par le Drassm, a permis à près de 580 amateurs et professionnels d'être informés des recherches menées l'année précédente, réalisées par le Drassm et les autres acteurs de l'archéologie subaquatique et sous-marine, en France et à l'étranger.

Le Drassm a également accueilli dans ses murs 375 visiteurs dont 151 élèves, issus de cinq écoles marseillaises. La présentation des missions et découvertes du Drassm s'est également faite à bord de ses navires scientifiques : l'*André Malraux*, navigant en Atlantique, Manche et mer du Nord, et l'*Alfred Merlin*, affecté au territoire méditerranéen.

En 2023, l'activité scientifique et opérationnelle de l'Inrap a progressé de 20 % en sept ans

Chargé par le ministère de la Culture d'assurer la mission d'archéologie préventive, l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap), opérateur de l'État doté d'un budget de 191 millions d'euros, emploie 2 400 personnes en 2023. Avec 1 874 diagnostics terrestres et subaquatiques réalisés en 2023, l'activité de diagnostics a diminué par rapport à l'année précédente (- 11 %) (tableau 1). Le total de ces diagnostics réalisés représente 82 927 journées de travail.

En 2023, la consolidation de l'activité de fouilles se poursuit avec 231 chantiers menés, dont 215 en phase terrain terminée au 31 décembre 2023, représentant 145 752 journées de travail consacrées à ces fouilles. Ce chiffre est en très légère baisse ; néanmoins, l'activité de fouille reste la deuxième meilleure en nombre de journées de travail de ces dix dernières années. Certaines régions comme les Hauts-de-France¹ et Midi-Méditerranée² connaissent un nombre d'opérations en forte augmentation, laquelle est plus ténue en Nouvelle-Aquitaine et en outre-mer³. Deux causes peuvent expliquer ces variations : pour les diminutions, les abandons de projets d'aménagement en région ou leur report en raison de l'inflation liée à la crise aux portes de l'Europe et, pour les pics d'activités observés dans certaines régions, le déroulement des opérations initialement prévues en 2021 et reportées, en raison de la crise sanitaire, en 2022.

Actions de valorisation des activités de l'Inrap

Les temps consacrés à des actions de valorisation et de communication sont en hausse en 2023 : 4 271 journées contre 3 848 en 2022. Plus de 1 300 initiatives en région, relayées par plus de 1,4 million de visites sur inrap.fr et plus de 500 000 sur la chaîne YouTube de l'Institut. Lors de la 14^e édition des Journées européennes de l'archéologie, 670 manifestations ont eu lieu partout en France. À l'initiative du ministère de la Culture, et mises en œuvre par l'Inrap, les Journées européennes de l'archéologie (JEA) invitent à explorer le passé dans toute sa diversité. Ouverture exceptionnelle de chantiers de fouilles, activités pédagogiques et ludiques, villages de l'archéologie, rencontres avec des chercheurs, visites de laboratoires, expositions, projections : pendant trois jours, tous les acteurs de l'archéologie se mobilisent afin de partager leurs connaissances, leurs métiers et leurs découvertes avec tous les publics. Trente-quatre pays européens se sont mobilisés pour cette édition. Au total, 1 929 activités ont été proposées en Europe. Plus de 320 000 internautes ont également visionné l'épisode « La nécropole des rois de France-Basilique de Saint-Denis » sur la chaîne YouTube « Nota Bene », réalisé en partenariat avec l'Inrap. La fréquentation du site journées-archeologie.eu s'élève à 128 000 visiteurs sur la plateforme et les réseaux sociaux ont largement relayé l'opération.

1. Cinq centres de recherches archéologiques (Villeneuve-d'Ascq, Achicourt, Glisy, Passel, Soissons).

2. Huit centres de recherches archéologiques (Éguilles, Marseille, Nîmes, Villeneuve-lès-Béziers, Saint-Estève, Montauban, Saint-Orens, Vescovato).

3. Huit centres de recherches archéologiques (Poitiers, Limoges, Campagne, Bègles, Cayenne, Goubeyre, Le Lamentin, Saint-Denis de la Réunion).

Dynamiques partenariales dans les territoires

En 2023, l'Inrap a poursuivi sa collaboration avec les collectivités territoriales dotées de services archéologiques autour de deux axes principaux : la réalisation d'opérations d'archéologie préventive et la conduite de projets de recherche (dont des fouilles programmées). Plusieurs fouilles ont été assurées conjointement, dans le cadre d'un groupement ou d'une sous-traitance, notamment avec les départements de l'Aisne, du Val-de-Marne et de l'Indre-et-Loire, les villes d'Autun et de Lyon, les agglomérations de Bourges et de Sète. Concernant les partenariats culturels, 120 conventions sont actives ; 34 expositions ont été coproduites ou menées en partenariats, rassemblant près de 407 000 visiteurs. Les partenariats noués avec les collectivités se concrétisent également autour de projets pédagogiques. Ainsi, en 2023, 93 classes ou groupes d'enfants, dans 27 communes, ont bénéficié d'un Parcours en éducation artistique et culturelle (Péac), dans le cadre de 34 programmes pédagogiques différents. Par ailleurs, pour sa saison scientifique et culturelle consacrée à l'Antiquité, l'Institut a mis à l'honneur ses partenaires en communiquant sur leur programmation et en facilitant des projets de valorisation.

2023, les découvertes remarquables

En 2023, l'Inrap a révélé de nombreux sites archéologiques couvrant diverses périodes historiques à travers la France et les territoires d'outre-mer. À Sens, un quartier urbain romain a été découvert, tandis qu'à Narbonne, des entrepôts antiques et un port fluvial ont été mis au jour. À Reims, des fouilles ont révélé un site monumental datant des II^e-III^e siècles. D'autres découvertes incluent une mosaïque antique à Nevers et des inhumations du II^e siècle à Paris. Le haut Moyen Âge est mieux connu grâce à des fouilles à Argentré-du-Plessis et à Sevrey, révélant des vestiges carolingiens. À Lourdes, le château a fait l'objet d'une nouvelle étude, et à Cherbourg, des fortifications médiévales ont été découvertes. Des fouilles en Bretagne ont révélé une résidence ducale du XIV^e siècle à Vannes. La période moderne est représentée par des vestiges métallurgiques à Liverdun et par des traces d'occupation amérindienne dans les Antilles. Enfin, à Mayotte, des fouilles ont mis en évidence la reconstruction d'une mosquée au XVI^e siècle.

Pour en savoir plus

- L'archéologie en France : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Thematiques/Archeologie/L-archeologie-en-France>
- Institut national des recherches archéologiques préventives : www.inrap.fr

Tableau 1 – Évolution du nombre de diagnostics, de fouilles réalisées et de rapports rendus par l'Inrap, 2013-2023

En unités

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Diagnostics											
Prescriptions attribuées	2 255	1 969	2 196	2 427	2 396	2 649	2 820	2 518	3 130	2 980	2 603
Diagnostics réalisés	1 786	1 752	1 656	1 844	1 865	1 934	1 788	1 842	2 019	2 096	1 874
Rapports de diagnostics remis à l'État	1 871	1 658	1 724	1 838	2 020	1 994	1 951	1 733	2 176	2 007	1 831
Fouilles											
Prescriptions édictées par l'État	403	562	570	579	649	724	692	595	726	750	786
Fouilles réalisées	261	222	224	213	212	225	227	210	217	238	231
Rapports de fouilles remis à l'État	259	259	289	242	266	248	183	187	171	183	191

Source : DGPA, Service de l'archéologie/Inrap/DEPS, Ministère de la Culture, 2024

Tableau 2 – Actions de valorisation conduites par l’Inrap, 2014-2023

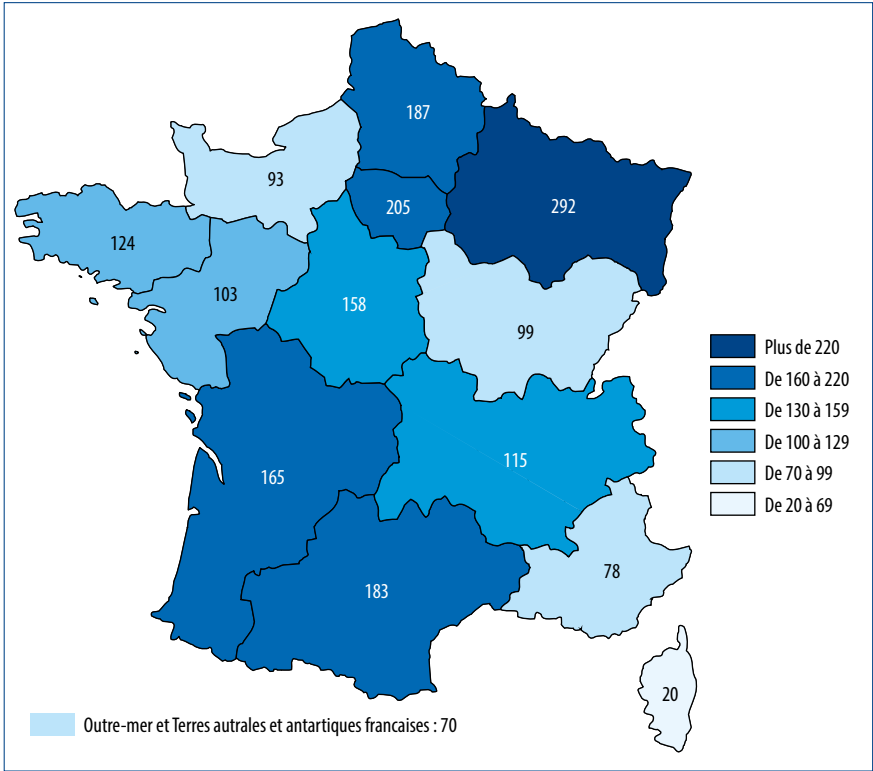
En unités

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre d'expositions coproduites	34	34	31	52	31	24	22	39	40	32
Fréquentation des expositions	404 636	361 953	361 400	853 000	968 220	1 116 000	526 000	627 294	377 820	n.d.
Nombre de conférences	260	240	213	159	124	134	84	150	222	230
Fréquentation des conférences	13 101	14 430	17 900	9 700	9 633	8 000	4 500	6 451	35 771	n.d.
Visites de chantiers	323	256	313	222	222	205	171	345	362	360
Fréquentation des visites de chantiers	30 955	n.d.	30 900	23 000	31 000	8 600	5 000	18 000	43 000	n.d.
Nombre de journées de travail*	4 318	4 331	3 875	3 667	4 025	4 031	2 334	3 759	3 848	4 271

* Journées de travail dévolues aux actions de valorisation (visites de sites, Journées nationales de l'archéologie, Journées européennes du patrimoine, Fête de la science, expositions, conférences, etc.).

Source : Inrap/DEPS, Ministère de la Culture, 2024

Carte 1 – Nombre de sites archéologiques répertoriés sur la carte des sites de fouilles de l’Inrap en 2023



Source : Inrap/DEPS, Ministère de la Culture, 2024